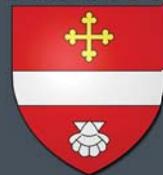


Bulletin municipal

AUGNY



JANVIER 2018



AUGNY

CONSEIL NATIONAL

Village Fleuri



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

COMMUNE NATURE



DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE 

TRAVAUX
PROJET PÉRISCOLAIRE

P 7



Sommaire

→ Mot du Maire	P 3
→ Cadre de vie	P 4-6
→ Travaux	P 7-8
→ Vie scolaire	P 9-10
→ Péricolaire	P 11
→ Vie culturelle	P 12-16
→ Vie sportive	P 17-19
→ Vie citoyenne	P 20
→ Vie sociale	P 21-27
→ Vie municipale	P 28-33
→ Metz Métropole	P 34-35
→ Vie économique	P 36
→ Etat civil	P 37-38

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- **Lundi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **Mardi** de 8h30 à 12h30
- **Mercredi** de 8h30 à 12h30
- **Judi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- **Vendredi** de 8h30 à 12h00

Permanence téléphonique : mardi jusqu'à 18h00 **mercredi** jusqu'à 17h00



Mairie d'AUGNY

14, rue de la Libération
57685 AUGNY
Tél. 03 87 38 32 94
Fax : 03 87 38 36 62
www.augny.fr
direction@augny.fr

Directeur de Publication :
François HENRION

Comité de Rédaction :
Sophie BICHWILLER, Yves CAVAGNI,
Nicole FRANIATTE, Béatrice
GLATTFELDER, François HENRION,
Philippe KOEHLER, Céline KREBS,
Chantal LEMIRE.

Conception et Impression :
TEKPRESSE (57)

TIRAGE : 1 000 exemplaires

Photographies : Commission
Communication : Chantal LEMIRE,
Associations, écoles, périscolaire,
Daniel NEISIUS

Les articles de ce magazine ont été
rédigés avec le concours de : le CSJ,
les associations, la paroisse, le Comité
des Fêtes.

Dépôt légal : Avril 2016
Revue distribuée gratuitement
Reproduction interdite

www.augny.fr
et application mobile



AUGNY
aujourd'hui

Mot du Maire



Chères Aunéennes et chers Aunéens,

Depuis le premier janvier notre commune est entrée dans l'ère de la métropole. Cela signifie de nouveaux transferts de compétences tels que la voirie, la planification (élaboration du Plan Local d'Urbanisme), la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.) et bien d'autres encore... Moderniser notre pays est évidemment nécessaire, mais il faut que chaque village reste un engrenage indispensable de cette nouvelle organisation territoriale.

Nos communes sont la dynamique essentielle à la réussite de ce passage vers la Métropole. L'objectif demeure la préservation d'un environnement profitable à l'épanouissement de tous.

Le changement, ça se travaille. Un changement réussi est le fruit d'une mise en œuvre progressive, pas d'une illumination, même géniale.

Augny œuvre sur le long terme avec la détermination de toujours préparer un avenir serein. La récompense du label « commune nature » n'a pas été obtenu du jour au lendemain, impulsée par Claude Bertsch, conseiller municipal, c'est une révolution qui aura mis 10 ans pour aboutir.

Le déménagement des services de la mairie au deuxième étage de l'aile nord à Mazonod (précédemment occupé par le centre médico-social) est un choix de raison. Il va nous permettre d'améliorer les conditions de travail du personnel et des élus, et d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Nous nous laissons le temps de la réflexion pour envisager l'avenir du bâtiment de notre ancienne mairie.

L'arrivée de la fibre optique dans notre commune est enfin une réalité pour 2018. En effet grâce à la convention entre la Métropole et l'opérateur Orange, Augny va bénéficier du déploiement de ce réseau gratuitement. Les premiers branchements pourront intervenir d'ici le quatrième trimestre.

Une restructuration complète du bâtiment d'accueil du service périscolaire, rendue impérative par la vétusté des lieux et une fréquentation en forte hausse, permettra d'accueillir nos enfants dans des conditions optimales. L'accent est porté entre autre sur la réduction du bruit, la rénovation thermique réalisée avec des matériaux éco-responsables et aussi une qualité esthétique.

Je vous souhaite une année 2018 riche en rencontres.



François HENRION
Maire d'Augny



→ LABELLISÉE « COMMUNE NATURE », TROIS LIBELLULES SE SONT POSÉES À AUGNY

Belle surprise pour Augny. Le 8 Novembre 2017, à Pont-à-Mousson, la commune a décroché le label « Commune Nature ». Son engagement dans sa démarche « zéro pesticide » lui vaut d'accueillir le plus haut niveau : 3 Libellules.

Pas une, ni deux, mais bien **trois jolies libellules bleues** se sont tout récemment posées sur les terres d'Augny. En témoignent les panonceaux tout juste installés en entrée et sortie de village, qui désormais accompagnent ceux dédiés aux deux fleurs. Mais que nous vaut donc cette subite arrivée d'insectes fragiles et élégants, symboles de la bonne santé des milieux humides ? Un nouveau label, celui réservé aux collectivités et aux gestionnaires d'espaces engagés dans la démarche « zéro pesticide ». Une récompense initiée en 2011 chez nos voisins alsaciens en lien avec les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie et qui, après la Lorraine cette année, sera généralisée sur l'ensemble de la Région Grand-Est en 2018. Objectif annoncé : valoriser les communes engagées dans une démarche de suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Un chemin pavé de bonnes intentions sur lequel Augny marche depuis plusieurs années déjà.

« Chez nous, le zéro pesticide est venu progressivement. On ne voulait plus se promener avec des scaphandres nécessaires lors des traitements phytosanitaires, sous prétexte d'avoir de beaux parterres de fleurs. Même s'il fallait accepter un peu d'herbes folles, il nous a paru important d'adopter de nouvelles habitudes. Cette année, pour poursuivre dans cette dynamique, nous avons acquis un désherbeur à eau chaude. Un investissement incontournable de 24 500 € subventionné pour moitié par l'Agence de l'Eau », résume le maire François Henrion en dédiant le label aux hommes des services techniques. Polyvalents, ils sont dix à entretenir tous les espaces communaux, y compris les allées du cimetière, les voiries et les allées du magnifique parc Simon.

« Nous n'avons rien inventé, nous sommes juste revenus à des choses très simples comme le binage, le sarclage ou le paillage. L'entretien naturel, chez nous, c'était déjà dans nos gènes ! », sourient le chef des services techniques Dominique Barthélémy et son adjoint Thierry Bichwiller. Occasion d'ailleurs de tirer un coup de chapeau à un homme, Claude Bertsch, tous s'accordent à le dire. En prônant la réduction des produits phytosanitaires bien avant les autres, l'ex-adjoint, aujourd'hui conseiller municipal, a suscité une réelle prise de conscience autour de lui. « Les changements doivent s'opérer et nous invitons vivement la population à suivre le mouvement. Certes passer à zéro phyto, ce n'est

pas simple et cela demande du travail, mais c'est à nous les collectivités de donner l'exemple à nos concitoyens », assure François Henrion. Des alternatives peuvent être pratiquées par tous : tondre moins court un gazon, choisir des espèces locales plus résistantes au climat, utiliser du paillage, désherber à la main ou s'équiper d'un matériel thermique, recourir au purin d'ortie ou à la bouillie bordelaise, accepter les herbes folles... Sans oublier de retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés en déchetterie. Une sensibilisation qui, d'ailleurs, faisait partie des critères pour l'obtention des fameuses trois libellules.

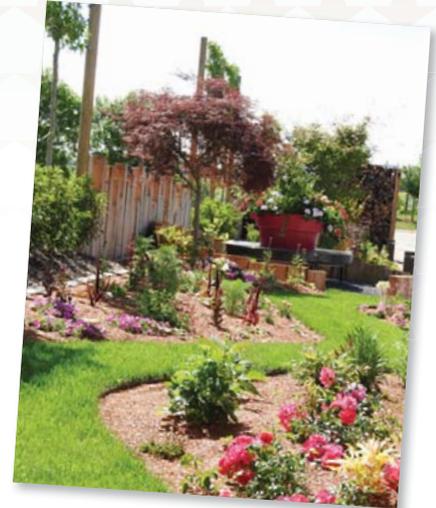
A l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, le 8 novembre sur les 65 communes lorraines récompensées, 25 parmi lesquelles Augny et Pommérieux ont atteint le niveau 3 libellules correspondant à la suppression complète des pesticides sur l'espace public. Même récompense pour le lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

« C'est à nous, les collectivités, de donner l'exemple à nos concitoyens »



→ L'ENTREE SUD EN QUELQUES CHIFFRES

- 200 traverses en chêne
- 20 stères de bois fendu
- 150 m de bordure
- 1,2 km de fer à béton
- 25 m³ de paillage
- 25 m³ de roches concassées
- 7 tonnes de pavés
- 13 arbres palissés (tilleul, malus, liquidambar)
- 7 érables japonais
- 100 variétés de plantes
- 1476 heures de travail des services techniques



→ PARC SIMON

Inauguré en 2013, le parc Simon est un lieu de promenade, de rencontres, un parc romantique par excellence, qui continue à surprendre les nouveaux promeneurs et à charmer les habitués.



Après la restauration du pavillon, il est maintenant nécessaire de passer à la phase suivante et de remettre en état le secteur source et fontaine, car le site est actuellement en ruines.

Il faut distinguer la source d'une part et la fontaine d'autre part.

- La source quitte le fond de l'étang par de faibles ruisselets et est très envasée.

La fontaine, vestige d'une fontaine de qualité, a perdu sa stèle et une partie de sa margelle. Il faut retrouver le circuit de l'eau et le remettre en fonction. Une pompe sera donc nécessaire. Puis reconstituer le « puzzle » de la margelle et poser une grille pour la sécurité. Ainsi la fontaine sera réhabilitée.

- Les travaux pourraient débuter dès le printemps prochain.

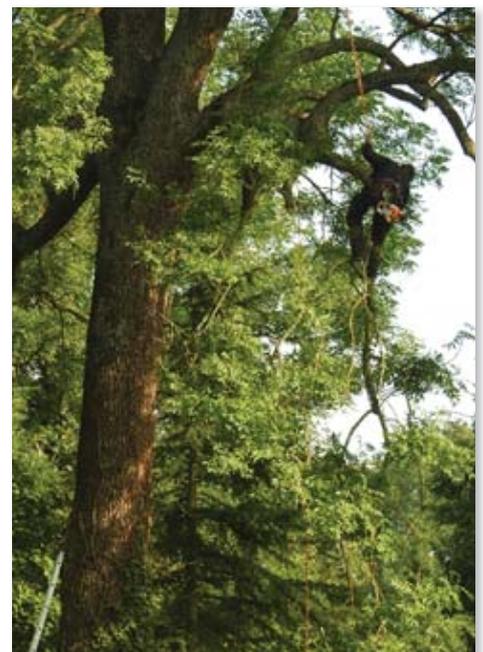
→ DES HOMMES DANS LES ARBRES



Pendant une dizaine de jours, deux élagueurs de la société « **A bout d'branche** » ont arpenté les douze hectares du parc. Auparavant, un état des lieux avait été fait afin de déterminer les endroits à nettoyer ou à sécuriser.

Pour protéger ce patrimoine arboré, avec ces arbres centenaires, il a fallu procéder à des tailles d'entretien. Certains arbres morts ont été abattus, d'autres taillés pour la mise en sécurité du public de plus en plus nombreux à s'y promener.

Depuis 2013, année de son ouverture après 7 années d'études et un énorme chantier, la municipalité travaille toujours pour rendre ce parc, avec ses arbres « remarquables », encore plus attractif et plus vivant. Certains projets sont en cours de réflexion.



→ FAUCARDAGE* DE L'ETANG

L'opération consistait à limiter, par arrachage, les roseaux et autres herbacées poussant sur les rives de l'étang.

La gestion des rives de l'étang permet un équilibre entre les différents végétaux : plantes aquatiques, plantes de berge et arbres.

L'alternance des variétés végétales par zones organisées, permet de garder « des vues » plus ou moins ouvertes sur l'eau. Les berges sont ainsi stabilisées et peuvent accueillir canards, poules d'eau

Les faucardeurs disposent aujourd'hui d'engins pour les aider dans ce travail, mais dans le cas présent le travail a été en partie effectué à la main. Après être restés sur la berge le temps que l'eau s'évacue, les herbacées ont été enlevées.

Autrefois, ces végétaux servaient à couvrir les toits des chaumières.

**Faucardage : fauchage dans l'eau*



→ PÊCHE DANS L'ETANG

Pour un bon équilibre écologique, il est nécessaire de réguler la quantité de poissons.



Des plantes de bord d'eau (hélophytes) vont être plantées pour restaurer la diversité du milieu biologique. L'équilibre entre animaux et végétaux est nécessaire pour la bonne réussite de l'ensemble.

Pour effectuer ce travail, il a fallu abaisser le niveau de l'eau. Un certain nombre de poissons resteront, la pêche ne sera pas totale

Ce travail a été effectué par « Les chantiers du Barrois » et le produit de la pêche a été réintroduit dans un autre étang.



RAPPEL CONCERNANT LES DEJECTIONS CANINES

Nous sommes de plus en plus souvent alertés par des habitants de la commune au sujet des déjections canines.

En effet il est fréquent de trouver sur les trottoirs mais aussi au parc Simon des déjections canines, ce qui occasionne une forte gêne pour les riverains, les passants mais aussi les promeneurs du parc.

Aussi un rappel est nécessaire pour les propriétaires de chiens.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

La mairie met à disposition des sacs à cet usage en différents endroits du village et en mairie.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).

**GARDONS NOTRE VILLAGE
PROPRE RESPECTONS
NOTRE ESPACE DE VIE**

→ REHABILITATION DU BATIMENT DU PERISCOLAIRE

Avec la création de nouveaux lotissements et programmes de logements dans la commune, les effectifs d'enfants dans les écoles et au périscolaire sont en augmentation.

Actuellement, on compte 110 enfants sur la pause méridienne, et 80 le soir. Une augmentation est encore prévue pour 2018.

Il est devenu urgent d'engager des travaux afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

De nombreuses transformations sont envisagées, à commencer par l'extension du périscolaire actuel. Les étages supérieurs de l'aile droite du bâtiment « Mazenod » serviront aux différentes activités du périscolaire (ateliers, jeux, repos....).

Le bâtiment lui-même, a besoin d'être isolé. En période de grand froid, il engendre une consommation énergétique excessive. Les travaux prévus permettront d'atteindre le niveau de performance énergétique RT2020 grâce à une isolation extérieure.



Le rez-de-chaussée abritera la salle-à-manger et la cuisine afin de créer un pôle service fonctionnel et respectant les normes d'hygiène.

Un nouveau hall d'entrée sera aménagé avec installation d'un ascenseur et d'une rampe d'accès dans le cadre des engagements de l'agenda d'accessibilité programmé. (personnes à mobilité réduite)

Le conseil municipal a sollicité une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de l'Aide Mosellane à l'investissement des Territoires (AMITER) et auprès de l'Etat.

Le coût total de l'investissement est de 1 351 297,00 €.

Les recettes escomptées s'élèvent à 1 026 200,00 €.

Le montant restant à charge de la commune serait de 325 097, 00 €.



→ SÉCURISATION DE LA RUE DE METZ

Suite à la construction de nouveaux logements dans ce secteur, et à l'arrivée d'un nombre assez conséquent de nouveaux habitants, la circulation est devenue plus dense dans la rue de Metz.

La municipalité a réfléchi à la meilleure manière de contrôler ce flux. **L'important étant de sécuriser la circulation des piétons** en maintenant la continuité sur les trottoirs. Il en ressort que les places de stationnement devront être matérialisées en alternance de chaque côté de la chaussée.

Une réflexion est actuellement en cours, pour satisfaire les utilisateurs de cette voie tout en limitant la vitesse et en sécurisant les lieux.



➔ L'ECO-QUARTIER D'AUGNY EST UNIQUE EN MOSELLE

Portée par une grue mobile de trente tonnes, telle une pièce du puzzle, la structure de quelque 600 kilos prend de la hauteur.

La manœuvre est délicate. Elle est aussi synonyme d'une étape concrète. Première pose, non pas d'une pierre, mais du tout premier panneau de bois du futur éco-quartier d'Augny. Un lotissement unique et innovant. C'est du moins ce que promet Emmanuel Worms, patron d'Innov'Habitat, société basée sur l'Éco-Parc de Norroy-le-Veneur et spécialisée dans la construction bois depuis une dizaine d'années.

« Notre cœur de métier, c'est la maison individuelle et les locaux professionnels. Avec la construction et la commercialisation de trente logements bioclimatiques, nous nous sommes lancés un vrai défi », souffle le promoteur. Voilà en effet trois ans qu'Emmanuel Worms et son associé en charge de la commercialisation, Vincent Pras, sont venus frapper à la porte de la mairie d'Augny. Face à eux, des élus à convaincre. Une formalité au vu de l'esprit écologique de la cité auneenne. « Nous avons très vite ressenti l'envie et le sérieux de ces professionnels. La preuve en est, ils ont fait le job en allant eux-mêmes démarcher les propriétaires du foncier pour acquérir un hectare de terrain », résume le maire, François Henrion.

« Ici, le terme « éco-quartier » prend tout son sens. Avec l'idée de faire un ensemble agréable à vivre, les constructions bénéficieront d'une très haute performance énergétique. Ce ne sera pas du passif fortifié, mais nous en serons très proches. Une maison de 100 m² ne consommera que 150 € d'énergie à l'année », assure le jeune dirigeant. Ossature bois, isolation en ouate de cellulose et fibre de bois : murs et charpentes sont fabriqués à **Solgne, dans les ateliers de l'entreprise Heim Charpente**. Quant aux menuiseries en PVC et aluminium triple vitrage, elles sont d'origine autrichienne et fournies par **Iclosia de Norroy-le-Veneur**.

« En privilégiant des entreprises locales, nous sommes dans le circuit court. Même le bois provient des Vosges ou de la Forêt Noire. Grâce à ce réseau, nous sommes à même d'offrir un meilleur rapport qualité prix. Certes, ce type de biens est un peu plus cher, mais le surcoût peut être amorti en moins de dix ans. Sans compter la qualité de vie ! », insiste Emmanuel Worms. Il poursuit : « Rien n'est figé. Dessinés par nos architectes, les habitats sont tous différents et personnalisables selon les envies des acquéreurs. »

La livraison des onze appartements de la résidence est programmée d'ici la fin de l'été prochain. Celle des dix-neuf maisons individuelles et jumelées devrait intervenir fin 2018. « À la recherche d'un bien offrant une qualité de vie, les acquéreurs sont pour la plupart originaires de l'agglomération messine. La majorité des logements proposés en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement)



sont déjà réservés par des propriétaires occupants. Preuve de l'intérêt pérenne de cet éco-quartier, au profit de la loi Pinel, des investisseurs, dont un Lillois, ont eux aussi confirmé leur réservation », se réjouit Vincent Pras.

Avec son éco-quartier, la commune aurait-elle vocation à servir de vitrine au savoir-faire d'Innov'Habitat et de ses partenaires ?

L'éco-quartier comptera trente logements, dont cinq maisons individuelles, quatorze maisons jumelées de 100 à 200 m² et onze appartements répartis en 2 petites résidences orientées plein sud.



Prix du mètre carré : 2 700 €.

Soit 126 000 € l'appartement de 46 m²,

280 000 € le logement de 100 m² avec 60 m² de terrasse et près de 300 000 € la maison individuelle de 200 m².

A ce jour, 70 % du programme a trouvé preneurs.

→ ÉCOLE MATERNELLE « LES GALOPINS »

Monsieur François LEWIS est le directeur de l'établissement.

HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Cours du matin : 8h30 - 11h45 : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

9h00 - 12h00 : Mercredi

Cours de l'après-midi : 13h45 - 15h45 : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



ÉCOLE MATERNELLE	PROFESSEUR	NOMBRE D'ÉLÈVES
PETITE/MOYENNE SECTION	M ^{me} CANET	30
MOYENNE SECTION	M ^{me} HEHN	32
GRANDE SECTION	M ^{me} SCHEID	30

Deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), Angeline DOLE et Bettina MOLINIER, sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants

ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Elles apportent une aide précieuse aux enseignants.

→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LE PATURAL »

ÉCOLE PRIMAIRE	PROFESSEUR	NOMBRE D'ÉLÈVES
CP	M ^{me} VIOLIN	23
CE1	M. HUYSENTRUYT	24
CE1/CE2	M. LEWIS et M ^{me} TESEI	22
CE2/CM1	M. BARBIER	23
CM1	M. BOUCHY	27
CM2	M ^{me} WILLEMIN	25
UPE2A (unité pédagogique pour enfants allophones arrivants)	M ^{me} BERTRINGER	4



Bilan des élections des parents délégués :

332 électeurs inscrits, 112 votants. Taux de participation : 33,73 %.

Parents élus : Mmes Meco, Wilhelm, Picard, Elezi, Belhakem, Tissoux, Parmentier, Krebs, Piquard, et M. Droz-Bartholet et M. Gautier.

Activité piscine : Parmi les différentes activités et sorties scolaires programmées, l'activité piscine est maintenue, malgré son coût important.

Quatre classes, réparties sur les 2 cycles, en profiteront :

1^{er} cycle : les classes de CE1 et CM2

2^{ème} cycle : les maternelles grande section et le CP.

Les 6 salles de classe sont équipées d'un Tableau Blanc Interactif.

Le TBI est connecté à un ordinateur et à Internet. L'écran est utilisé pour tous les domaines d'apprentissage sciences, mathématiques, français, arts, géographie, ... Ces outils influent sur le climat de la classe et permettent d'intéresser davantage les élèves qui sont de plus en plus curieux à l'utilisation du numérique. Ainsi les élèves participent davantage, sont plus dynamiques et deviennent plus rapidement autonomes.

Le TBI répond au projet gouvernemental qui est de faire entrer les écoles dans l'ère du numérique.

→ SAINT-NICOLAS

A Augny, comme dans de nombreux villages lorrains, la tradition est tenace puisque Saint-Nicolas est le saint patron de la région et des écoliers.

Et comme tous les ans, il passe apporter des friandises aux enfants sages, accompagné du Père Fouettard.

friandises a eu lieu, puis ce fut le tour des élémentaires à être gâtés.

Il est revenu dimanche à la salle des fêtes. La municipalité, par l'intermédiaire de Béatrice Glattfelder, adjointe chargée de l'animation avait organisé un spectacle de magie, suivi d'un goûter. Rendez-vous réussi puisque de nombreux enfants étaient présents.



Cette année, il a rendu visite aux écoles ou l'attendaient d'abord les petits de la maternelle, qui l'ont accueilli avec des chansons. Une distribution de paquets de



→ À LA CANTINE, OPÉRATION « FRUTTI-VEGGI »

Plus d'une centaine d'enfants partagent le déjeuner au périscolaire. En collaboration avec le Relais Vernois qui fournit les repas, une animation spécifique « **Veggi pour les légumes frais** » et « **Frutti pour les fruits frais** » a été mise en place.

Le concept, faire découvrir les légumes et les fruits frais aux enfants grâce à une opération ludique au travers des sens toucher et senteur. Il s'agit aussi de sensibiliser les jeunes convives afin qu'ils deviennent « **ambassadeurs** » des fruits et légumes au sein de leur famille.

Une proposition vite acceptée par Aline Balosso, la directrice du périscolaire et son équipe.

Une animation, des ateliers, des jeux, ont servi de support à cette découverte.

En outre, chaque enfant est reparti avec un masque, une fiche recette et un dépliant de jeu.

Pomelos et panais n'avaient plus de secret pour eux.



→ ÇA BOUGE POUR LES ENFANTS D'AUGNY !

L'accueil périscolaire d'AUGNY, géré par les PEP57, prend en charge les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) liés à la réforme des rythmes scolaires.



Equipe du Périscolaire

Ces temps qui se déroulent de 15h45 à 17h15 sont l'occasion pour les enfants de s'initier à de nombreuses activités culturelles, artistiques ou sportives telles que le théâtre, la vidéo, la cuisine, les sciences, la danse, le tennis, la peinture, les jeux d'échecs et beaucoup d'autres !

Au total, c'est plus d'une vingtaine d'activités différentes que les enfants pourront découvrir grâce à l'équipe d'animation, mais également grâce à de forts partenariats avec les associations locales qui interviennent pour faire découvrir leurs pratiques. Et cela rien que pour les enfants du primaire.

Un grand partenariat s'est créé avec la MAS de Handas où les primaires CM1 et CM2 peuvent aller à la rencontre des résidents et Viviane (une résidente) vient à la rencontre des maternelles à la bibliothèque les mardis.

Les enfants de maternelle ne sont pas en reste. Ils bénéficient également d'animations de qualité et adaptées à leur âge. Des ateliers autour du conte, de l'art plastique, de l'éveil musical, des jeux collectifs leur sont proposés. Une première cette année de l'éveil à la danse.

Et le succès est au rendez-vous ! Chaque soir, le périscolaire accueille près de 75 enfants. Sur le temps de midi, une centaine d'élèves mangent à la cantine. Ce groupe est encadré par une équipe d'animateurs, formés aux nouvelles activités proposées.

L'accueil d'AUGNY prend également en charge les enfants la première semaine de chaque période de vacances : en octobre, c'est une soixantaine d'enfants d'AUGNY et d'ailleurs qui sont partis à la découverte du moyen-âge.

Création d'épées, grands jeux, trollball, écriture de conte sont quelques-unes des activités qui ont rythmé cette semaine.

Les enfants ont également pu découvrir le Château de Malbrouck, le centre-ville de Metz et le centre Pompidou au travers des sorties réalisées cette semaine de Toussaint.

Une fête de Noël a eu lieu le 6 décembre avec un spectacle de l'association « Théâtre sous la pluie ». Nous avons pu apprécier leurs « drôles histoires de Noël ». Une aventure vraiment amusante avec des chansons rigolotes et des comédiennes pleines d'énergie. Un après-midi réussi qui a enchanté les enfants.

Actuellement, l'équipe est composée d'une directrice Madame BALOSSO Aline, d'un directeur adjoint, Monsieur BEHAEGEL Thomas et de 9 animateurs (Mandy, Patricia, Julien, Charline, Yassir, Frédérique, Aurore, Cindy et Élyse).



DU CÔTÉ DES ADOS

Enfin Thomas et Julien encadrent les ados tous les vendredis soirs de 19h00 à 22h00, des projets d'autofinancement sont mis en place durant l'année afin de financer le séjour estival. Les autres vendredis les ados proposent des idées d'activités et de sorties telles des jeux de société, des soirées à thème (repas, « vendredi tout est permis »...) - sortie (bowling, roller jet, cinéma...).

→ AUGNY SOIRÉE MAGIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2017

C'est à la salle des fêtes qu'a eu lieu cette soirée inédite, intégrée dans le programme de la politique culturelle 2017.

La décoration de la salle, des tables, la tenue des personnes chargées de placer les invités, tout reflétait l'ambiance chaude et chaleureuse du cabaret parisien.

La promotion de l'évènement s'est faite dès le mois de mai. Il était important d'éveiller la curiosité de tous afin de faire adhérer un maximum de personnes à cette nouvelle proposition culturelle : site internet, facebook et application de la commune, flyers dans les boîtes à lettres, articles de presse, panneau numérique devant la mairie, le maximum a été mis en oeuvre pour faire de cette soirée une réussite.

130 personnes ont répondu présentes à ce rendez-vous.

Allan HART magicien vu dans la célèbre émission « **Le plus grand cabaret du monde** » a présenté sa « **Magie des oiseaux** » : canaris, colombes, cacatoès sont apparus dans un arc en ciel de couleurs et de féerie sous les yeux ébahis des spectateurs.

En seconde partie, respectant l'esprit du cabaret spectacle, Allan HART a sollicité la participation des spectateurs.



Ces derniers, ravis de se prêter au jeu se sont retrouvés « magicien d'un soir » sous les applaudissements chaleureux d'un public amusé.

Cette soirée s'est organisée avec la participation active

du comité des fêtes. En effet, une semaine a été nécessaire pour transformer la salle des fêtes en cabaret. Le repas proposé par le traiteur **Pascal GALL** a fait l'unanimité pour la qualité des produits proposés.

Et c'est en musique avec la participation de Marc « **l'accordéoniste** » que cette soirée magique s'est poursuivie.



→ RIDEAU DE SCÈNE À LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est utilisée régulièrement pour l'organisation des manifestations culturelles. Afin de donner à cet espace le rendu d'une véritable salle de spectacle et permettre aux artistes d'évoluer sur un espace digne de ce nom, la municipalité a décidé de doter la salle d'un rideau de scène.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Ambiance Déco » installée sur notre commune.

Le montant s'élève à 9 614€ ttc.



→ CHANGEMENT DE CAP POUR LA CULTURE À AUGNY

Depuis 8 années déjà, la municipalité s'est engagée dans une politique culturelle volontariste proposant aux habitants de la commune un programme annuel composé de 6 événements gratuits.

L'intérêt premier consiste bien en une démocratisation culturelle qui permette à chacun l'accès à une offre qualitative et de proximité, qui soit également éclectique sans être trop élitiste.

C'est dans le cadre de mes délégations d'adjointe que j'assure cette programmation culturelle.

Et c'est toujours avec beaucoup de plaisir et de curiosité que je parcours le territoire à la recherche de troupes de théâtre, de groupes de musique ou de chorales qui alimenteront chaque année le programme culturel de notre commune.

La démarche n'est pas forcément aisée, pourtant la volonté est claire : permettre au plus grand nombre de profiter d'une offre de qualité, multiple et riche d'enseignement.

Si le choix de la gratuité est tout de suite apparu comme une évidence pour les élus, le contenu de la programmation nous a obligé d'en définir les contours :

- Développer globalement le spectacle vivant
- Mettre en avant les talents locaux
- Respecter un rythme annuel de 6 événements
- Partager cette offre en 3 catégories de spectacle, théâtre, concert, chorale.

Le profil de notre commune correspond à celui d'une commune péri-urbaine, elle subit de plein fouet l'attractivité de la ville de Metz, ce qui a forcément un impact sur la fréquentation de nos spectacles.

Conscient de ce phénomène, rien n'est laissé au hasard pour braver cette concurrence. La communication est déclinée sous toutes ses formes : presse locale, site internet et facebook de la commune, flyer dans les boîtes aux lettres, panneau numérique, radios locales.

La moyenne de fréquentation à ces spectacles est d'environ de 120 spectateurs ce qui est tout à fait honorable pour une commune de notre dimension.

Pour autant il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers et penser que toute programmation, parce qu'elle est ancrée et bien rodée, ne doit pas évoluer. Une commission regroupant élus et professionnels du spectacle s'est réunie pour dresser le bilan de ces 8 années d'offre culturelle et réfléchir sur les évolutions possibles.

Le groupe s'est penché sur différents aspects de l'offre : **la périodicité, le contenu, la fréquentation.**

Concernant la **périodicité**, les membres de la commission notent que les spectacles proposés pendant la période estivale sont peu fréquentés, les périodes de vacances et veille de week-end prolongé sont aussi à éviter.



Pour ce qui est du **contenu** : les personnes interrogées à la sortie des spectacles sont unanimes, le choix est multiple et répond à un large panel de goûts artistiques. Les chorales, les comédies type vaudeville, les concerts connaissent un vif succès.

La **fréquentation**, quant à elle, est majoritairement extérieure au village. En

effet sur les différents spectacles on note une participation des habitants d'Augny équivalente à 30 %. Le public arrive de toutes les communes avoisinantes y compris de Metz et même de Nancy. Ils sont informés par le site internet de la commune, la presse locale ou encore l'annonce faite sur FRANCE BLEUE le jour du spectacle

Ce constat nous a permis de réfléchir à une déclinaison différente de notre offre. La périodicité doit être moins soutenue pendant la seconde partie du 1^{er} semestre. Des spectacles spécialement réservés aux enfants des écoles ainsi qu'aux seniors permettront de toucher un plus grand nombre d'Aunéens. Les manifestations organisées par la municipalité, (repas des anciens, rendez-vous aux jardins...), pourraient s'enrichir d'une offre culturelle innovante. L'année 2018 sera une année test qui déclinera une proposition tenant compte de ces constats.

Un spectacle sera proposé à nos anciens au cours du repas des aînés, le dimanche 28/01/2018.

Le conservatoire de Metz proposera un conte musical « L'ogre maigre et l'enfant fou » pour clarinette le vendredi 16/02/2018.

Deux représentations théâtrales seront proposées aux écoles maternelle et primaire dans le cadre du temps scolaire en lien avec le directeur d'école et les enseignants. Un concert de musique aura lieu au cours de la manifestation « les rendez-vous aux jardins » le 1^{er} week-end de juin. Un mini festival de théâtre sera proposé le week-end du 13/10/2018.

Toutes ces manifestations feront l'objet d'une communication détaillée en cours d'année.

Nous espérons que cette nouvelle proposition apportera satisfaction au plus grand nombre.

Béatrice GLATTFELDER

→ INTERVIEW PRÉSIDENTE PASSION DANSE



Béatrice GLATTFELDER : **Béatrice VELTER** vous êtes présidente de l'association depuis septembre 2012. Pouvez vous me dire dans quelles circonstances vous êtes arrivée à Augny ?

Béatrice VELTER : Je suis arrivée à Augny suite au départ du président de l'association **AUGNY DANSE**, qui ne souhaitait plus poursuivre son activité sur la commune. C'est donc à ce moment que j'ai créé l'association **PASSION DANSE** avec une offre nouvelle.

BG : *quelles sont les activités que vous proposez et quel public touchez-vous ?*

BV : l'offre proposée est très diversifiée. En effet nous apportons aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes sans limite d'âge, un éventail de disciplines très large.

Les petits à partir de 3 ans peuvent être pris en charge pour de la « **Baby gym** » ou de « **l'éveil à la danse** ». Pour les 6/7ans, nous proposons « **les premiers pas** », et dès 8 ans les cours de « **R'N'B** » et « **Street Jazz** ». Pour les adultes des cours de danse « **latino** » sont également dispensés « **latino, salsa et zumba** » complétés par de la « **zumba toning** » ainsi que du « **renforcement musculaire** ».

BG : *Et bien on peut dire que l'offre est diversifiée et complète. En fait il y en a pour tous les goûts. Et qui sont les professeurs qui encadrent ces cours ?*

BV : ma fille Pauline prend en charge une partie des petits et ados avec Sarah, Céline encadre les adultes avec John. Ces derniers sont plus spécialisés dans la danse latino et salsa.

BG : *quelles formations ont ces professeurs ? Quels sont leurs cursus ?*

BV : les cursus sont différents selon les professeurs. Pauline est autodidacte. Elle a commencé la danse à l'âge de 4 ans au conservatoire de Marly. Elle a suivi de nombreux stages de zumba et de danses latino et se forme continuellement aux nouvelles techniques. Elle est titulaire d'un BAFA et d'un CQP. Sarah, suit depuis l'année dernière une formation pour obtenir un diplôme d'état. Céline est titulaire du BPJEPS correspondant à une

formation d'éducateur sportif. John, quant à lui, est un autodidacte spécialisé dans les danses latino.

BG : *quelles sont les manifestations que vous organisez au cours de l'année ?*

BV : la principale manifestation est bien entendu le spectacle de fin d'année proposé à la mi-juin. Chaque enfant prépare en moyenne deux chorégraphies. Cela sous-entend une forte anticipation de la part des professeurs. Dès le début de l'année les professeurs définissent le thème qui sera retenu et les ballets prennent forme.

BG : *vos effectifs ont considérablement augmenté depuis 2012. Comment parvenez-vous à organiser cette manifestation avec le nombre important de participants ?*

BV : en effet depuis 2012 le nombre de nos adhérents a explosé. L'association comptait 81 adhérents en 2012 et 217 à la dernière rentrée. Ce succès nous ravit mais nécessite notamment pour le spectacle de fin d'année une organisation toute particulière.

En effet nous sommes obligés de diviser le spectacle en deux séances afin de permettre aux parents et à leur famille d'assister à cet évènement.

BG : *Ce spectacle engendre certainement des frais pour l'association notamment au niveau des costumes. Comment participent les parents ?*

BV : Nous tenons à faire participer les parents car les costumes restent leur propriété à l'issue du spectacle. Une somme de 20 € en moyenne est demandée aux parents. Ces derniers sont également sollicités pour encadrer les enfants le jour de la représentation. Certains confectionnent des gâteaux destinés à la vente.

BG : *D'autres manifestations sont organisées par votre section ?*

BV : Oui, nous proposons chaque année 2 soirées ou après-midi dansantes en avril et octobre sur le thème des danses latino. Ces manifestations sont payantes et permettent aux adeptes de parfaire leur discipline mais aussi de découvrir des professionnels.



BG : La municipalité est très sensible au dynamisme associatif du village. Comment s'investissent vos adhérents ?

BV : Les parents ont du mal à trouver le temps de s'investir à toutes les manifestations, mais ils participent au spectacle de fin d'année. Il y a certes des progrès à faire. Personnellement j'ai rejoint le comité des fêtes avec plaisir.

BG : quels sont vos projets pour 2018 ?

BV : nous souhaitons mettre en place des stages de danse classique et de HIP-HOP à destination de nos adhérents dans un premier temps.

Il me reste à vous souhaiter une bonne continuation à la tête de votre association et à vous remercier pour le temps que vous m'avez accordé.

Les horaires et tarifs des cours sont consultables dans le livret des associations et au bureau du CSJ pendant les heures d'ouverture.

*Passion
Danse*

Béatrice GLATTFELDER
Adjointe à la Culture

➔ ASSOCIATIONS CULTURELLES

BATTERIE FANFARE D'AUGNY



**AUBADE, ST NICOLAS, CÉRÉMONIE,
ET MARATHON**

Le programme de ce dernier semestre 2017 a été très chargé. Aubades, marathon, cérémonie du 11 Novembre, St Nicolas sans oublier notre sainte Cécile de novembre, tous ces événements ont rythmé nos week-ends.

Et quel bonheur de voir que notre formation continue à évoluer et à proposer de nouvelles expériences, même avec un effectif réduit et une moyenne d'âge d'environ 20 ans.

Vous souhaitez apprendre la musique ou tout simplement nous rejoindre ? Laissez-vous tenter et laissez nous vous surprendre : cuivres (clairon, trompette, cor, basse, contre basses), ainsi que percussions, tambour, claviers n'attendent que vous.

Depuis septembre, nos professeurs de l'école de musique proposent des cours de solfège et d'instruments d'ordonnance. De plus, nous avons décidé d'ouvrir une classe de musique corporelle, dans un cursus reconnu, ouverte à tous et même à ceux qui ne connaissent rien à la musique. Nous comptons vous en démontrer les résultats courant 2018. Donc avis aux amateurs.

2018, Une grande année ou la BFA vous proposera multiples projets et animations autour de ses 25 ans.

Des tee-shirts, à l'effigie de cet événement seront confectionnés.

Vous pourrez vous les procurer auprès de nos musiciens ou sur simple demande.



Plusieurs aubades et concerts seront donnés et en apothéose, un « concert de prestige », avec la participation d'une formation composée de musiciens professionnels. Et bien d'autres projets vont suivre...

**N'hésitez pas à nous rejoindre,
et à participer à ces événements.**

**Le Facebook, le site
www.batteriefanfareaugny.com
sont à votre disposition.**

**Contact : Eric 06 24 96 53 37
president@batteriefanfareaugny.com**

ATELIER TERRE RAKU



L'atelier terre raku est axé sur les terres naturelles et les cuissons dites "Raku"

Selon les aspirations, différentes techniques pourront être approchées, modelage, colombin, sculpture dans la masse, ...

Chaque création est façonnée à la main pour laisser l'empreinte du geste : le goût de l'unique.

L'apprentissage des techniques de base du modelage permet d'explorer un monde immense où matières et couleurs se conjuguent.

De septembre à juin les séances hebdomadaires ont lieu le vendredi de 14h00 à 17h00 ou de 17h00 à 20h00 à l'espace Mazenod sous la direction de Monique et Maria.

ARTS SANS LIMITE

Les activités de peinture ont repris début septembre, à l'Espace Mazenod, avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité. Chacun est arrivé avec le plein d'idées, et le désir de les réaliser.

Dès la rentrée, des projets ont germé, et ont été mis en œuvre tout de suite. Ainsi, un bon nombre d'adhérents a participé à une semaine Carnet de voyage-Randonnée à Doussard, près du Lac d'Annecy.

Ils ont apprécié la beauté des paysages, comme on peut le constater en feuilletant leur carnet de croquis et d'aquarelles. Les deux plus beaux dessins de chacun des participants figureront dans un petit fascicule-souvenir. Une sortie à Bruges est en préparation.

L'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 17 novembre a acté le programme suivant :

➤ **Les 17 et 18 Mars 2018** se tiendra le 2^{ème} « **Salon du bien-être** », dans la Chapelle.



L'année 2018 sera placée sous le signe de la Copie : les copies de grands maîtres seront à l'honneur. Car la copie est un art à part entière avec ses exigences et ses difficultés.

➤ **du 14 au 22 Avril**, exposition « Les Remarquables »

➤ **du 02 au 03 Juin**, artistes et artisans d'Art lors des Rendez-Vous aux Jardins

Arts sans Limite, a participé bénévolement aux nouvelles activités périscolaires en proposant un atelier peinture plusieurs fois dans l'année. Les enfants ont ainsi la chance de pratiquer avec des passionnées.

Comme les adultes, les enfants ont participé au projet « Copie de grands maîtres » et ont reproduit des peintures de Gauguin.

Ils exposeront leurs œuvres au mois de juin.



→ MARATHON METZ MIRABELLE LE 08 OCTOBRE 2017

Comme chaque année la municipalité est sollicitée par l'association METZ MARATHON MIRABELLE pour le passage du marathon sur notre commune.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la commune accueille cet évènement et met en place le dispositif adapté au bon déroulement de la course. L'itinéraire permet aux participants de découvrir notre magnifique parc SIMON. La réunion de lancement a lieu en juin et ensuite les réunions se succèdent en préfecture pour lister l'ensemble des dispositifs humain et matériel à mettre en œuvre pour cet évènement.

L'aspect sécuritaire reste le point crucial de cette course. Tout doit être mis en œuvre pour sécuriser les coureurs mais aussi l'ensemble des participants à cette manifestation : Police, gendarmerie, pompiers, protection civile, médecins, tout doit être minutieusement coordonné.

Un certain nombre de besoins sont exprimés par l'organisateur auprès de la commune, tout d'abord les besoins humains : une vingtaine de signaleurs placés sur le parcours aux emplacements stratégiques mais aussi les besoins matériels : tentes, tables, chaise haute pour l'aboyeur (chargé de diriger les coureurs). La commune se charge d'éditer les arrêtés municipaux correspondant aux zones impactées par les modifications de circulation ou de stationnement.

Un courrier est envoyé aux riverains dont les rues vont être fermées à la circulation durant toute la durée de la course. Cette organisation nécessite un certain nombre de bénévoles afin de remplir correctement les missions listées par l'organisateur. Le comité des fêtes est partenaire de l'opération. Il fournit les besoins humains et assure l'intendance en coordination avec l' élu référent. La batterie fanfare participe également en animant une partie de la matinée au point de ravitaillement.

Pour l'édition 2018 qui aura lieu le 14 octobre 2018 un certain nombre de remarques provenant d'administrés ont été communiquées aux organisateurs du marathon, ceci afin de parfaire la circulation des personnes pendant la course.

Pour les auniens courageux qui souhaitent s'inscrire pour l'édition 2018 toutes les informations sont disponibles sur le site de l'association : marathon-metz.fr

1 242 PARTICIPANTS

TEMPS RÉALISÉ

- ▶ Premier : 2h 12mn 25s
- ▶ Dernier : 6h 13mn 3s



→ CSJ AUGNY BASKET



Pour la première fois, et ce depuis la création de notre section, le CSJ Augny Basket n'a pas terminé sur le podium de notre championnat Pré-Régional en 2016-2017.

La faute à un nombre spectaculaire de blessures, nous obligeant même parfois à déclarer forfait sur certains matchs alors que l'effectif compte trois fois plus de joueurs qu'il ne faut sur un terrain.

Cette nouvelle entame de la saison 2017-2018 est également très compliquée, puisque certains de nos joueurs majeurs ne sont toujours pas opérationnels. L'objectif est simple : assurer le maintien le plus rapidement possible.

Cependant, notre équipe a une mentalité de Champion, forgée dans les nombreux titres que nous avons pu cumuler. C'est pourquoi nous défendrons haut et fort nos couleurs jusqu'au bout de la saison.

Les matchs à domicile se déroulent le Samedi soir, 20h00, à la salle Jean Dziedzic. Nos portes vous sont grandes ouvertes pour supporter les joueurs ! Bon état d'esprit de rigueur !

Tout amoureux du basket souhaitant s'inscrire dans notre club sera le bienvenu !

→ TENNIS LOISIR - TENNIS PLAISIR TENNIS COMPÉTITION - TENNIS PASSION



Le club et la commune peuvent légitimement s'enorgueillir des excellents résultats tant sur le plan collectif qu'individuel obtenus en cette saison 2017 :

Jugez plutôt :

- En terme d'effectifs, le club qui a atteint 122 adhérents, s'est vu décerné pour la deuxième année consécutive lors du challenge organisé par la Ligue Lorraine de Tennis, le trophée de la plus forte progression moyenne.
- 22 équipes sont engagées soit plus de 375 rencontres en Lorraine et assurent ainsi la promotion de notre commune.

LES ÉQUIPEMENTS TENNIS DANS LA COMMUNE :

- Une salle couverte dédiée à la pratique du tennis sur green set parquet, chauffée et éclairée.
- 3 courts extérieurs surface confort en terre battue artificielle (matchclay) éclairés
- 1 mur d'entraînement
- Un Club-House avec sanitaires, douche et vestiaires, Bar,



→ Notre tournoi open est un des plus renommés du secteur avec 207 compétiteurs pour 200 matchs et sert de cadre à l'accueil des joueurs et joueuses venus avec leur entourage sur 6 semaines.

Une première en championnat par équipe

→ Le club est champion de Moselle par équipe mixte et a été récompensé par une coupe lors de la dernière Assemblée Générale du comité mosellan de tennis. C'est une première pour notre club.

En ce qui concerne le loisir, des stages d'initiation ou de perfectionnement débutant sont possibles pour les jeunes et les adultes, même si vous n'êtes pas encore licenciés dans le club.

Enfin, notons l'arrivée au sein du comité de Christian Cornet en charge des finances du club et qui fut, voici quelques années, président.

Bravo à tous ces sportifs et sportives qui bénéficient d'installations superbes et en exploitent toutes leurs spécificités.

Cuisine, Salon TV, WIFI gratuit, mobilier convivial, terrasse avec tables, chauffeuses et stores...

L'ENSEIGNEMENT DU TENNIS :

- 2 professeurs D.E.
- 2 A.M.T. diplômés fédéraux.

Pour tout contact : tennis.augny@fft.fr ou 03 87 63 79 51
(Secrétariat du Cercle Saint-Jean) <http://www.club.fft.fr/tennis.augny/> <http://www.facebook.com/tennisclub.augny.9>

→ LIGNE DE MIRE

Après une saison 2017-2018 bien remplie avec des résultats sportifs encourageants :

- **Départementaux TAR (*)** 16 compétiteurs - 30 engagements :
 - > **Pistolet – Révolver** : Médaille de bronze pour FERNANDES Didier, KOCH Eric est lui au pied du podium.
 - > **Vitesse militaire** : Médaille de bronze pour KOCH Eric.
- **Régionaux TAR** 14 compétiteurs - 26 engagements :
 - > **Armes modifiées** : DESLANDES Thomas 4°
 - > **Pistolet – Révolver** : Equipe BERRABAH, FERNANDES D. et KOCH à la 4° place

> **Vitesse militaire** : Médaille d'argent pour KOCH Eric et de bronze pour PERRIN Richard.
- Equipe FERNANDES M., KOCH et PERRIN médaille d'or.

→ **Championnats de France TAR** : 6 compétiteurs qualifiés : DESLANDES, FERNANDES Didier & Mathieu, KOCH, DUFOUR Yves et PERRIN.

> Equipe KOCH, PERRIN ET FERNANDES M. 10°/27 en vitesse militaire.

→ Sans oublier les participations aux différentes compétitions interclub au cours desquelles, le club s'est souvent distingué.



(*) Le Tir à l'Arme Réglementaire (TAR) se veut facilement accessible, dans son fonctionnement et sa pratique alliant précision et vitesse, que ce soit au pistolet ou au fusil, en utilisant un équipement et un matériel standard.



Vous pouvez aussi faire mieux connaissance avec notre club en consultant notre site internet :

lalignedemire.com

Rendez-vous à la station hertzienne ou contactez par téléphone ou par courriel :

Pierre Jammart au 06.80.33.35.69
jammartpierre@numericable.fr

Notre assemblée générale qui s'est déroulée le 6 octobre 2017 à la salle des fêtes d'Augny a rencontré un vif succès en réunissant plus de cent adhérents.

Le renouvellement des adhésions nous a permis de faire entrer quelques « nouveaux » qui attendaient patiemment sur la liste prévue à cet effet.

Nous rappelons que les Aunéens restent prioritaires, malgré le fait que l'accès aux adhésions soit encore actuellement soumis à une liste d'attente. L'amélioration de notre club se poursuit, nous continuons d'entretenir

et d'embellir les bâtiments que met la commune à notre disposition. Nous avons entrepris l'allongement de la partie couverte de l'ancien pas de tir afin de diminuer son impact sonore.

D'autre part, c'est toujours bien volontiers que nous accueillons toute personne désirant simplement visiter le club pour se faire une idée, de préférence les samedis entre 10h et 12h, c'est dans ce créneau qu'il y a le plus de chance de trouver un responsable pour vous faire effectuer cette visite.

→ ÉCOLE DE FOOTBALL DU CSJ AUGNY

Après avoir organisé début juillet, des demi-journées « découverte du football » en collaboration avec les écoles de la commune, nous avons enregistré, avec grand plaisir, l'arrivée de nouveaux adhérents dans nos équipes de jeunes.

Notre école de football est composée des catégories suivantes :

- U6 - U7 : filles et garçons nés en 2011 et 2012
- U8 - U9 : filles et garçons nés en 2009 et 2010
- U10 - U11 : filles et garçons nés en 2007 et 2008 (des filles nées en 2006 pourraient également évoluer dans cette catégorie)

A ce jour, nous comptons 34 licenciés, dont 6 filles. Les jeunes sont assidus aux entraînements et se comportent bien sur les différents plateaux auxquels ils participent.

Le poids des années se fait sentir pour nos vétérans. Ils se défendent malgré tout de belle manière face à des adversaires de plus en plus jeunes (pour rappel, nous sommes vétérans dès l'âge de 35 ans). Pour information, la moyenne d'âge de notre effectif est de 46 ans. Les résultats restent secondaires par rapport à l'excellente ambiance qui règne dans ce groupe.

Nos séniors C ont tardé à enregistrer de bons résultats. Ils restent sur des prestations encourageantes pour la phase retour de printemps.

Nos séniors B ne sont plus aussi euphoriques que la saison dernière (pour rappel, ils ont fini champions de leur



Contact : Dominique Gachet 06 38 70 49 98

groupe et invaincus). C'est l'équipe à battre et elle tarde à trouver le rythme de croisière qui était le sien la saison passée.

Nos séniors A sont éliminés de toutes les coupes auxquelles ils ont participé. L'objectif reste le championnat et nous espérons monter, à l'issue de la saison, en division supérieure. Cette montée nous l'avons ratée de peu la saison dernière et espérons avoir su en tirer les enseignements.

Nous sommes à la recherche d'éducateurs jeunes, de candidats à l'arbitrage, de joueurs toutes catégories et sommes prêts à accueillir toute personne désirant s'investir dans notre club.

Bonne et heureuse année 2018

→ U.N.C.

Cette année marquera les 100 ans de la signature de l'Armistice. Évènement que la municipalité prépare déjà avec soin et espère que cette grande manifestation rassemblera le plus grand nombre.



L'Union Nationale des Combattants, section d'Augny, sous la Présidence de M. Florent GERGOINE a organisé la manifestation du 11 Novembre, devant le monument aux morts.

POURQUOI FÊTE-T-ON LE 11 NOVEMBRE EN FRANCE ?

Ce jour est férié en France, les fanfares défilent dans les rues et les citoyens se retrouvent pour une cérémonie autour des monuments aux morts de chaque ville.

Ce jour est appelé « **le jour du souvenir** » ou « **jour de l'armistice** ». C'est à **11 h**, le **11^{ème} jour** du **11^{ème} mois** que l'armistice a été signé, annonçant la fin de la Première Guerre Mondiale en 1918. Cet horaire symbolique a été maintenu pour les fêtes commémoratives.

Par extension, on commémore aussi ce jour-là les sacrifices humains des autres guerres.

Devant le monument aux morts, le maire ou son représentant prononce un discours et cite les noms des soldats de la ville morts au combat pendant la Première Guerre Mondiale.

Le 11 novembre est aussi l'occasion de rendre hommage **au soldat inconnu**, un soldat non identifié tué pendant la première Guerre Mondiale et maintenant enterré sous **l'Arc de Triomphe à Paris**. Symboliquement, c'est une façon de se souvenir de tous les soldats morts au combat lors de cette guerre, même si on ignore qui ils sont.

Maintenant que la guerre est loin, ce jour est l'occasion de se souvenir des horreurs du siècle dernier et de ne pas oublier les sacrifices de nos soldats pour la paix.

Précieuse paix que nous avons le devoir de préserver.



→ LE SOUVENIR FRANÇAIS



Le « Souvenir Français » est l'une des plus anciennes associations de l'hexagone. Sa mission : rendre hommage aux soldats français, aux étrangers qui ont combattu pour notre pays ou encore aux résistants.

Présents dans toutes les régions de France, ses 200 000 adhérents et affiliés organisent des manifestations d'hommages, financent la reconstruction de monuments aux morts dégradés et donc, surtout, entretiennent et fleurissent les tombes des tombés pour la France.

LA TOUSSAINT : LE JOUR DE LA QUÊTE

Le Souvenir Français se mobilise afin de rappeler au public la nécessité de sauvegarder et d'entretenir les tombes des combattants morts pour la France.

Le financement qui lui est nécessaire pour conduire ses actions, de l'ordre de 4.200.000 € environ, est assuré par la cotisation de ses adhérents, par les dons et legs que l'association est habilitée à recevoir et donc également par cette quête annuelle du 1^{er} Novembre.

Cette année, le montant de cette quête devant le cimetière d'Augny s'élève à 130,00 €.

Un grand merci à Pauline, Margot et Geoffrey.

LOTO DIMANCHE 11 MARS 2018

L'U.N.C. organise ce loto en partenariat avec le péricolaire. Cette animation permettra de recueillir des fonds qui réduiront la facture du voyage organisé chaque année pour le « clubados d'Augny ».

Ce loto est doté de nombreux prix, de cartes cadeaux dont la valeur s'élève de 20 à 500 euros.

Il est programmé un dimanche après-midi, de manière conviviale, pour permettre à tous d'y participer, même les plus jeunes.



➔ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

C'est le 15 septembre 2017 que s'est déroulée la journée « nouveaux arrivants » sur la commune. Ce fut une première pour les élus et l'ensemble des participants à cette journée d'accueil, organisée pour favoriser la bonne intégration des nouveaux « Aunéens ».

La commune a connu depuis 2016 un apport important de population. En effet les programmes de constructions neuves ont modifié considérablement le profil de notre population et par là même le nombre d'habitants. (Le dernier recensement datant de 2014 comptait 1915 habitants.)

Les programmes de construction suivants :

- ➔ Rue de Metz et rue Henri Simon, 18 pavillons et 44 logements
- ➔ Rue Julie Victoire Daubié, 14 pavillons individuels
- ➔ Rue des jardins et Chemin des Oblats 34 constructions libres

ont augmenté la population d'environ 330 personnes.

A cela s'ajoutent les nouvelles constructions individuelles ainsi que les biens immobiliers changeant de propriétaires.

Ce changement est conséquent et nécessite une attention particulière de la part de la municipalité auprès de ces nouveaux résidents.

Sur les 172 invitations envoyées correspondant au nombre de foyers ayant élu domicile sur la commune depuis le 01/01/2016, 130 personnes ont répondu présentes.

Bien communiquer et informer pour faciliter une bonne intégration au sein du village, tel fut l'objectif de cette soirée d'accueil.

Une présentation de la politique « déchets » menée sur la communauté d'agglomération de Metz Métropole a été déclinée par Sandrine MOURET, coordinatrice des ambassadeurs du tri à Metz Métropole.

Puis tour à tour, les élus, la directrice générale des services et le personnel communal, le directeur et les professeurs des écoles, la directrice du périscolaire, ont pris la parole pour expliquer le contenu de leurs délégations, le fonctionnement de leur service respectif ou tout simplement leurs missions au sein de la commune.

Des présidents d'associations étaient également de la partie pour présenter leurs activités et répondre aux questions des invités.

Cette rencontre a été l'occasion pour les associations de récolter de nouvelles adhésions notamment pour le comité des fêtes, association chargée de promouvoir la convivialité et le bien vivre ensemble sur la commune. En effet le président de l'association est reparti avec les coordonnées de nouveaux bénévoles désireux de s'investir dans la vie communale.

La périodicité de cet évènement communal sera désormais annuelle.

A toutes les personnes qui ne se sont pas manifestées (inscriptions dans les écoles ou sur les listes électorales, changement d'adresse auprès de la poste), faites-vous connaître en mairie pour ne pas passer à côté de ce moment d'échange qui joint l'utile à l'agréable.



→ LA M.A.S. HANDAS

Depuis cinq ans les résidents de la MAS d'Augny sont engagés dans des actions d'entraide et de solidarité... Les restaurants du cœur, La Maison du fond du cœur...

Ces actions portées par les résidents et la MAS sont d'excellents supports pour prendre une part active dans la société dans le champ de la solidarité.



Les choix des associations sont en lien avec notre environnement... nos contacts...

La solidarité, dont la personne polyhandicapée fait l'objet, (des aidants dans la sphère privée (famille), dans l'espace public (institutions...)) lui permet de vivre... Mais cette personne polyhandicapée peut être aussi solidaire si on lui en donne les moyens et le regard que l'on porte sur elle change progressivement.

La participation l'année dernière aux trois jours du marché de Noël à Augny n'a fait que confirmer notre conviction ... Oui on était présents, oui on a beaucoup vendu mais pas pour nous ... on a beaucoup échangé avec les visiteurs qui étaient curieux, surpris et ils ont compris notre démarche en achetant... et en s'adressant très souvent aux résidents présents sur le stand.

C'est un excellent support pour répondre aux besoins des résidents...

Alors on continue dans ce sens avec un nouvel engagement qui cette fois-ci va impliquer le résident, sa famille et l'établissement.

Projet : « Les enfants du Mékong... parrainer un enfant »

« Enfants du Mékong » est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) fondée par René Péchard en 1958, dirigée de 1988 à 2016 par Yves Meaudre, et actuellement par Guillaume d'Aboville.

Son but premier est le parrainage individuel d'enfants démunis pour permettre leur scolarisation. Parallèlement à cette initiative, « Enfants du Mékong » met en place

le financement de projets de développement durable liés à la protection de l'enfance et à la scolarisation. Son action se situe dans les pays du Sud-Est asiatique bordant le fleuve Mékong ainsi qu'aux Philippines.

Un parrain ou une marraine s'engage à verser mensuellement une somme qui permettra à un enfant d'être scolarisé.

Les 9 résidents sont donc depuis le 1^{er} juin parrain, marraine d'une jeune fille « Tchit ».

Elle est originaire du village de Ban Tongkham au Laos. Elle a 17 ans. Dans son premier courrier que nous avons reçu elle nous dit : « Je suis en 2^{ème} année de Lycée et je passerai mon bac l'année prochaine... je voudrais dans l'avenir être enseignante pour aider les enfants de mon pays... et je souhaiterais devenir professeur d'anglais... »

Tchit et sa famille sont très pauvres....

Le parrainage va lui permettre de continuer sa scolarisation mais aussi lui permettre d'acheter de quoi manger s'habiller et d'économiser en prévision de ses études supérieures.

Chaque mois nous lui envoyons 40 euros.

Si vous aussi vous êtes intéressés par l'idée de parrainer un enfant nous pouvons vous renseigner.

Tous ensemble, résidents, personnels, mais aussi avec le soutien de la commune nous contribuons à changer le regard porté sur le handicap.

Notre volonté commune est de faire changer les mentalités et enfin montrer qu'il est possible ensemble de bâtir une société plus solidaire, plus juste et plus humaine.



Claire CARTON
Adjointe de direction
de la Maison d'accueil
spécialisée d'Augny



→ MESSE D'INSTALLATION DE L'ABBÉ SÉBASTIEN KLAM

C'est en l'église d'Augny, le 15 septembre 2017, que l'abbé Sébastien Klam a été officiellement installé dans son poste de curé des deux communautés de paroisses, Saint Vincent de Paul et Saint Jacques en Grande Seille.

L'abbé Didier Schweitzer, chancelier du diocèse, délégué officiel de l'évêque, a présidé cette installation en présence des maires des sept communes concernées. Conformément à la tradition, les maires ont officiellement confié les clefs de leurs églises au nouveau curé, devant une assemblée importante et attentive.

Sébastien Klam est Docteur en Théologie. En plus de sa charge de curé des sept villages il assure :

- la direction du service Santé-Handicap du diocèse,
- des responsabilités à l'aumônerie du CHR de Mercy et la présidence du comité d'éthique Saint André qui siège à l'hôpital Schuman.
- il est également chargé de cours, en éthique médicale et théologie, à l'université de Lorraine.

Cette messe a été suivie du traditionnel verre de l'amitié puis d'un repas « tiré du sac ». Chacun a ainsi eu le temps d'adresser ses souhaits de bienvenue à Monsieur le Curé et de formuler des vœux pour sa grande mission.



→ ANNIVERSAIRES ET VITRAUX

Présidé par le nouveau prêtre de la paroisse Sébastien Klam, l'office du samedi 21 octobre 2017 commémorait le 150^{ème} anniversaire de la consécration de l'église d'Augny. En effet les registres paroissiaux révèlent que Monseigneur Dupont des Loges avait consacré cette église rénovée et agrandie, le 16 octobre 1867, en présence de nombreuses personnalités et prélats.

Coïncidence du calendrier, il y a soixante ans s'achevait le chantier de remplacement des verrières provisoires, mises en place au lendemain de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Les verrières d'origine restaurées en 1845 et datant pour partie de 1585, avaient été détruites lors d'un bombardement en 1945.

Les verrières actuelles, mises en place entre 1954 et 1957, sont signées « **Atelier Benoît - Nancy** ».

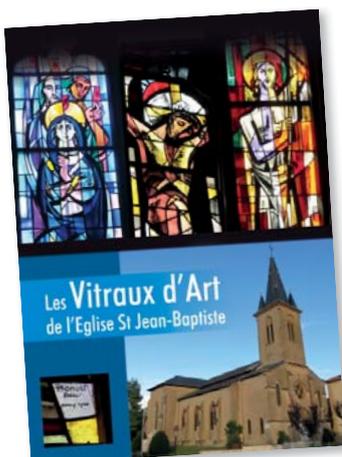
Ce second anniversaire ne pouvait être passé sous silence. Gérard LOUYOT, membre du conseil de fabrique et chargé par notre ancien prêtre Thierry MIN de retrouver les traces de l'atelier Benoît, a réussi à joindre le jeune artiste de l'époque Jean-Marie Benoît, dessinateur des cartons et réalisateur des vitraux.

Non sans émotion, Jean Marie Benoît, âgé aujourd'hui de 88 ans, a fait le déplacement depuis Paris, pour prendre part à cet office.



A l'issue de la messe chaque participant a reçu la plaquette « Les vitraux d'Augny » réalisée par Gérard Louyot et a pu profiter sur place des vitraux et des informations délivrées par la plaquette. Celle-ci est disponible à l'accueil du presbytère de Marly.

Un verre de l'amitié a clôturé cet événement.



→ CERCLE ST JEAN

Le Cercle Saint-Jean est chargé d'organiser et de mettre en œuvre l'accueil, la mise à disposition de moyens administratifs de communication et d'information pour les associations et sections membres, ainsi que pour l'ensemble des administrés de la commune.

Le CSJ édite un bulletin d'information mensuel (900 exemplaires) appelé « **AUGNY FLASH** » qui informe l'ensemble des Aunéens sur les activités des sections.

D'autre part, une fois par an, à la rentrée, une plaquette d'information est réalisée et diffusée dans tout AUGNY pour que les habitants connaissent dans le détail l'ensemble des activités proposées.

24 ASSOCIATIONS

adhérent au Cercle St-Jean d'Augny

13 sections culturelles & loisirs **11** sections sportives

Dans le domaine des activités du CSJ, nous organisons 2 manifestations dans l'année, le vide-greniers (2^{ème} week-end de Septembre) et la bourse aux jouets et puériculture (1^{er} week-end de Novembre).

Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés pour le paiement des adhésions ou cotisations.

Nous avons terminé l'année 2016/2017 avec

1346 ADHÉRENTS

553

Culture & Loisirs

793

Sport

LES SECTIONS LOISIRS ET CULTURE

- Club de l'Amitié
- Patchwork
- Arts Sans Limite (peinture)
- Théâtre
- Les Hameaux d'Augny
- Batterie Fanfare

- Aquarelle
- Ateliers du Jeudi
- Comité des Fêtes
- Les Copains d'Abord
- Blues Bazar
- Raku atelier poterie et Céramique
- Amicale des Pompiers

411 adhérents sont Aunéens, 935 adhérents viennent des villages alentours.

Cette année, une **NOUVELLE** section **JUDO** est venue rejoindre le Cercle St-Jean.



LES SECTIONS SPORTS ET DETENTE

- Tennis
- Football
- Basket
- Badminton
- Yoga
- Karaté
- Gymnastique (adultes)
- Running (jogging)
- Passion Danse
- Tir Sportif (ligne de Mire)
- Judo (**NOUVEAU**)

→ CLUB DE L'AMITIÉ



Activités proposées :

- Goûters tous les jeudis de l'année. Le premier est offert par la municipalité.
- Repas le troisième jeudi du mois.
- Excursion habituellement courant juin. En 2017 croisière sur le Rhin le jeudi 1^{er} juin.
- Barbecue au mois de juillet.
- Repas « Gigot » le 3^{ème} jeudi de Septembre et « Beaujolais nouveau » en Novembre.
- Voyage « Seniors » de 8 jours du 23 au 30 septembre 2017, il a eu lieu dans l'Aveyron.
- Une autre sortie le 21 juillet à VAGNEY, à l'usine de chaussettes et collants BLEUFORET, ainsi qu'une visite de l'imagerie d'Epinal.
- Une croisière de 4 jours est prévue en Hollande du 3 au 6 Avril 2018.
- Voyage séniors en septembre 2018 : il se fera dans le Lubéron. Ouvert à tous.



Président : M. Yves HUARD
03 87 55 25 37 - 06 50 69 19 64
huard.yves@outlook.fr



Pour entretenir la forme, Yves Huard propose une marche nature de quelques kilomètres tous les lundis de 14h00 à 16h00 si le temps le permet.

Les amateurs de pétanque peuvent se délasser sur un terrain à côté du city-park, qui est à leur disposition.

Activités du Club : Jeux de société : scrabble, tarot, belote, rami, petits chevaux, triominos, chromino.



→ COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé sa 8^{ème} édition du **Marché de Noël**.

Il a présenté cette année une nouvelle formule : il s'est déroulé sur deux week-ends. Les services techniques, ainsi que les bénévoles de diverses associations ont travaillé ardemment pour monter les quelques 654 m² de chapiteaux. Conquis par l'ambiance, la majorité des exposants étaient présents lors des deux éditions. Les stands étaient variés, les marchandises proposées étaient véritablement « artisanales ». La restauration de qualité était assurée par « **Les copains d'abord** », les « **Hameaux d'Augny** » et le Comité des Fêtes.

Musique, décorations intérieures et extérieures ont contribué au succès de cette belle manifestation. Et les visiteurs sont venus, très, très nombreux.

Quelques chiffres révélateurs :

Les 25/26 novembre	75 exposants présents
Les 2/3 décembre	60 exposants présents

*BRAVO à tous
pour le succès de cette grande manifestation.*

Même succès pour la **Soirée de Nouvel An** qui a brillamment clôturé l'année 2017, riche de diverses manifestations.

Cette soirée festive, dont la réputation a largement dépassé les limites de la commune, a accueilli quelques **260 convives**.

L'ambiance a été assurée, comme depuis plusieurs années, par **Philippe Cammarata** et la restauration par un nouveau prestataire « **La Grange de Condé** » et son chef **Jean-Marie Visilit**.

Ce passage à la nouvelle année s'est déroulé dans une belle ambiance et a largement satisfait le public.



→ LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Ce fonds accorde des aides financières pour l'accès ou le maintien dans le logement.

Son financement est assuré principalement par le Département de la Moselle. Les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et les fournisseurs d'eau et d'énergie financent également ce fonds.

A QUI S'ADRESSE LE FSL ?

Il s'adresse aux locataires pour faciliter l'entrée dans un logement ainsi qu'à tout occupant de logement (locataire, propriétaire, accédant) se trouvant dans l'impossibilité d'assumer ses obligations financières.

Les aides sont attribuées sous conditions de ressources, selon un règlement intérieur disponible sur le site internet du Département.

COMMENT SAISIR LE FSL ET OÙ S'ADRESSER ?

Il convient de s'adresser au centre Médico-social de son secteur ou au CCAS de sa commune.

Un travailleur social instruira la demande d'aide via les formulaires prévus à cet effet.

Selon la situation, des justificatifs devront être fournis lors de l'entretien (justificatifs de ressources, numéro allocataire CAF, identifiant pôle emploi, factures d'impayés...).

QUELLES SONT LES AIDES POSSIBLES ?

Deux types d'aides existent :

- 1. Les aides à l'accès dans le logement : dépôt de garantie, premier loyer, première assurance locative et garantie de paiement des loyers.
- 2. Les aides au maintien dans le logement : Impayés locatifs, impayés de charges de copropriété (en cas de plan de sauvegarde), apurement relogement, impayés d'eau et d'énergie (gaz, électricité, combustible).



PLUS D'INFORMATIONS :

Site du Département

www.moselle.fr rubrique FSL

Télécharger un formulaire de demande d'aides, trouver le centre médico-social de son secteur.

Contact :

Département de la Moselle
Direction de la Solidarité
28/30 avenue André Malraux à METZ
Tél. 03 87 56 30 94



→ VOEUX

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le vendredi 19 janvier devant un public nombreux.



La cérémonie a débuté par la présentation des vœux au Maire par Monsieur Philippe KOEHLER, Premier Adjoint. Celui-ci a interpellé le public présent sur l'indispensable besoin de défendre la liberté d'esprit et d'action, et rappelle qu'il ne faut jamais rejeter une idée sous prétexte qu'elle n'est pas l'idée dominante. Il a enfin souhaité au Maire d'avoir toujours l'esprit sage, joyeux et ouvert, un esprit qui pacifie et qui rassemble.

Monsieur le Maire prend la parole pour établir le bilan de l'année écoulée devant la population. Il souligne la grande efficacité des services techniques communaux dans leur savoir-faire et leur savoir être, démontrée, entre autre, dans la réalisation de l'aménagement paysager de l'entrée sud et dans l'obtention du label « **Commune Nature** ».

Le vœu du Maire et de son conseil municipal est d'accompagner la commune dans l'évolution territoriale en cours. La Métropole ne pourra réussir sans le relais indispensable des communes, échelon de proximité évident.

En matière d'urbanisme, l'attractivité d'Augny n'est plus à démontrer. Cela se ressent dans nos écoles, avec une progression de 38 % d'enfants sur 2 ans. C'est d'ailleurs cette évolution qui a conduit l'équipe municipale à engager une réflexion sur le service périscolaire. Le bâtiment sera entièrement rénové, avec pour objectifs principaux, la réduction du bruit, l'isolation thermique, l'augmentation des capacités d'accueil et l'embellissement du bâti.

Aujourd'hui notre devoir d'élus est de prendre les décisions au bon moment pour donner les orientations qui préparent l'avenir. Ainsi le Maire a abordé les grands projets de 2018, tels que le déménagement des services de la mairie, l'arrivée de la fibre optique, la création d'un lotissement sur l'ancien plateau sportif, l'aménagement sécuritaire et paysager des rues de la Libération, de Fey, d'Orly et place Saint-Jean.

Autre sujet évoqué et qui préoccupe nos concitoyens, celui de la sécurité. En concertation avec les services de gendarmerie, il a été décidé d'installer des caméras aux entrées de la commune qui permettront l'identification des véhicules.

Le Maire a clôturé son discours en rappelant la belle dynamique économique tant sur Actisud (le seuil de 400 entreprises atteint) et également sur le plateau de Frescaty (déjà 600 emplois).

Enfin il a souhaité une belle année à toutes et à tous, et a exprimé une pensée particulière à nos militaires en opération qui défendent notre sécurité hors de nos frontières.

Meilleurs Vœux



→ LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE : UN EXERCICE DIFFICILE MAIS INDISPENSABLE

Dans un contexte national incertain, les finances de la commune restent, plus que jamais, sous haute vigilance.



Quelles seront les décisions du gouvernement ?

Poursuivra-t-il la baisse des dotations ?

Les incertitudes nationales ne seront pas sans incidence sur le local, ce qui nous contraint encore plus à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement.

L'équation financière que nous devons résoudre chaque année reste un exercice délicat, mais force est de constater que nous y parvenons.

La ligne conductrice que nous nous efforçons de suivre, avec l'aide des services, consiste à améliorer encore les services aux Aunéens et à poursuivre le développement de la commune.

L'objectif est d'investir et d'être au rendez-vous des chantiers nécessaires à la préparation de notre avenir commun.

Nous n'avons pas le choix, nous devons être apte à relever les défis – imposés par une conjoncture économique difficile – qui vont se présenter à nous.

L'enjeu est sans équivoque, nous devons anticiper la ville de demain en poursuivant l'aménagement urbain tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective durable.

Des finances saines confortées par une gestion financière rigoureuse nous permettront d'atteindre cet objectif.

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS :

Sur la période 2015-2016, la dotation versée à la commune par l'Etat a baissé de **21,3 %**.

Malgré cette baisse conséquente, nous sommes parvenus à ramener en 2016 notre taux d'endettement à **71,3 %**, soit une diminution de **7,9 %** par rapport à 2015.

Ce résultat doit être comparé au taux moyen national des communes de la même strate, lequel s'élève à **84,3 %**.

Le caractère sain et équilibré de notre taux d'endettement n'est pas contestable.

Dans le même temps, notre taux d'épargne brute – qui permet de déterminer notre capacité d'investissement au regard du niveau de notre dette – est passé à **26 %**, soit une progression de plus de **24 %**.

Il est généralement admis qu'un taux de 8 % à 15 % est satisfaisant.

Ces bons résultats – obtenus sans augmentation de la part communale des impôts sur les ménages – sont dus à une gestion vertueuse du budget et des finances de notre commune, rendue possible par les efforts quotidiens de l'ensemble des élus et des services communaux, sans lesquels rien ne serait possible.

La force vertueuse n'est pas individuelle mais collective.

Et, sans nul doute, c'est la puissance de cette force collective qui nous permet de progresser et de préparer au mieux notre avenir.

Il nous faut donc la préserver.

Philippe KOEHLER
1^{er} Adjoint en charge des finances



→ LA FORMATION PROFESSIONNELLE : TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Chaque année plusieurs jeunes sont accueillis à la mairie d'Augny dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou encore d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.



L'objectif est d'offrir une véritable expérience professionnelle et une formation diplômante. Le dispositif du **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi** ouvre droit à une aide financière de l'Etat (entre 50 % et 80 % du salaire brut mensuel) et à une exonération de cotisations patronales.

En contrepartie la collectivité s'engage à prendre en charge une formation diplômante sur une ou plusieurs années ainsi qu'une formation en interne par le biais de nos tuteurs de stage.

Soucieux de l'avenir de ces jeunes, nous nous engageons à promouvoir leurs actions et valeurs dans leurs parcours scolaires ou professionnels, à les accompagner dans leurs recherches d'emplois, ou à pérenniser leur poste au sein de notre commune.

Aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer l'embauche comme fonctionnaire territorial de Monsieur **Jean-Henri CAPPA**. Accueilli au sein des services techniques en 2014, à l'âge de 23 ans, dans le cadre d'un contrat d'avenir, il a bénéficié d'une formation de travaux paysagers au lycée agricole de Courcelles-Chaussy et en est sorti major de sa promotion. Durant toutes ces années de formation, il n'a cessé de démontrer sa motivation et son intérêt pour le métier.

En ce début 2018, nous sommes satisfait d'avoir obtenu un nouveau contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrats qui depuis septembre 2017 sont réservés à des postes prioritaires.

Mademoiselle **Laurine NOIREZ** a ainsi intégré l'équipe d'ATSEM de l'école maternelle. Cette embauche, tant attendue, permet de renforcer les effectifs d'encadrants de l'école qui compte actuellement 92 enfants et permet à Laurine, 23 ans, de valoriser ses compétences dans le domaine de la petite enfance et d'intégrer le monde du travail !



→ 162 ANS PLUS TARD, LA MAIRIE DÉMÉNAGE

L'équipe municipale envisage depuis plusieurs années de réhabiliter la mairie. Le départ imprévu du centre médico-social à Mazenod a rebattu les cartes, et modifié la réflexion.

UN PEU D'HISTOIRE

A l'origine, le 18 novembre 1850, le conseil municipal réuni en séance extraordinaire apprenait que Henri Simon, banquier à Metz et propriétaire à Augny, venait de décéder et léguait à la commune une somme de 25 000 francs, destinée à la construction d'une école publique avec comme exigence la création d'une classe d'enseignement pour les filles, non obligatoire pour l'époque.

En 1856, la mairie-école est inaugurée 14 rue de la Libération, à droite de l'entrée la salle de classe des filles, à gauche, celle des garçons, au 1er étage les logements des enseignants et une salle réservée au conseil municipal. Entre le maire de l'époque, Jean-Baptiste Nicaise (1830-1860) et François Henrion, maire depuis 2006, vingt maires se sont succédés en ces lieux.

POURQUOI DÉMÉNAGER ?

Les raisons sont multiples : la mairie actuelle ne dispose pas d'accès PMR (personnes mobilité réduite), l'intérieur est vétuste, les espaces de travail sont limités et ne correspondent plus aux besoins actuels. Le bâtiment est énergivore et le coût global de remise aux normes dépasserait le million d'euros.

POURQUOI MAZENOD ?

C'est l'opportunité du départ du centre médico-social à Mazenod qui a fait évoluer la réflexion. Le Conseil Départemental avait signé un bail de 15 ans avec la mairie pour la mise à disposition du 2^{ème} étage du bâtiment Mazenod après travaux de rénovation. Suite à des restructurations internes au sein des services du Département, le Président WEITEN nous a annoncé le départ des services du CMS pour le 31 décembre 2017.

Retrouver un locataire pour cet espace de 350m² s'annonçait difficile voir impossible. Les élus ont alors mené une réflexion sur la faisabilité d'accueillir la future mairie.

L'accès PMR existe, les bureaux sont opérationnels et permettent d'accueillir personnel et élus dans les meilleures conditions, et quelques travaux permettent d'aménager une salle pour le conseil municipal. La mairie, dans un souci de mutualisation et à la demande du conseil départemental mettra un bureau à disposition pour maintenir les permanences de l'assistante sociale sur le territoire.

DURÉE ET COÛT DES TRAVAUX ?

Environ 3 mois de travaux seront nécessaires pour adapter les locaux aux services administratifs de la mairie, ce qui permet d'envisager une ouverture au public dès avril 2018, pour un coût relativement restreint.

MAZENOD, NOUVEL ESPACE CENTRAL DE LA COMMUNE !

Cet ensemble deviendra le pôle central de la commune accueillant les services de la mairie, le périscolaire, prochainement réhabilité, le cercle Saint-Jean, la bibliothèque municipale.

QUEL EST LE DEVENIR DE L'ACTUELLE MAIRIE ?

Actuellement les écoles manquent de place, en cas d'ouverture de classe, c'est une solution de repli pour la salle informatique ou la bibliothèque scolaire. Les instituteurs et parents d'élèves bénéficieront d'une salle de réunion.



➔ NOUVEAU VEHICULE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Dans le cadre d'un partenariat entre la société INFOCOM France et la commune d'Augny, les agents des services techniques bénéficient d'une Renault Kangoo neuve.

Le véhicule, habillé de publicités, est mis à disposition dans le cadre d'une location longue durée avec abandon de recettes publicitaires au profit de la société INFOCOM. Ce partenariat a séduit Yves CAVAGNI, adjoint responsable des services techniques. En effet ce dispositif permet de répondre à un véritable besoin pour nos agents d'entretien qui se déplacent entre les différents bâtiments municipaux tout en réduisant la facture. La commune ne gardant à sa charge que le carburant, l'assurance et les frais d'entretien.

Les partenaires publicitaires sont pour la plupart des entreprises locales, qui ont trouvé leur intérêt dans ce nouveau moyen de communication.

Une première, qui sera suivie avec attention !



Bichwiller
Etablissements horticoles
AUGNY VILLAGE
03 87 38 44 49



- ✔ Votre horticulteur depuis 4 générations
- ✔ Large gamme de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces
- ✔ Compositions automnales, chrysanthèmes
- ✔ Replants maraîchers
- ✔ Arbustes originaux

OUVERT TOUS LES JOURS de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

18, rue Saint-Blaise - AUGNY

→ LA POLICE MUNICIPALE : QUEL EST SON RÔLE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les communes d'Augny et Marly ont associé leurs moyens pour constituer un dispositif intercommunal de police municipale. Les policiers municipaux sont des fonctionnaires territoriaux, placés sous l'autorité du Maire du Marly et mis à disposition de la commune d'Augny à raison de 18H/semaine.

Sur la base de ce dispositif de coopération, la commune d'Augny verse un montant total de 26 800 € par an, qui correspond à la mise à disposition des moyens humains et matériel.

Leurs missions principales : assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, et faire respecter les différents arrêtés municipaux. Ils établissent des contraventions et sont également compétents pour les tests d'alcoolémie.

Les agents de police municipaux apportent assistance aux habitants de la commune, ils régulent la circulation routière, ils peuvent relever les infractions concernant la voirie routière.

En ce qui concerne le port d'arme, c'est le Maire qui en effectue la demande, s'il le juge nécessaire, auprès du Préfet de Département. C'est ainsi que les agents de la police municipale d'Augny-Marly ont obtenu l'accord préfectoral.



Nous vous rappelons que les policiers municipaux sont à votre disposition à tout moment au : 03 87 64 80 17

→ PREVENTION CAMBRIOLAGES

Suite à l'augmentation des cambriolages ou tentatives de cambriolages, essentiellement dans la journée, nous appelons à la vigilance de tous.

N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect aux services de police, gendarmerie ou mairie. Cela peut être une voiture, un fourgon qui roule à vitesse lente, des personnes qui font du porte à porte (ces dernières doivent désormais se signaler en mairie)...

En cas d'absence, pensez à laisser une radio, une télévision ou lumière allumée. En cas d'absence prolongée, nous vous invitons à en avvertir la mairie et à vous inscrire au dispositif « **tranquillité vacances** ».

Enfin restez discret sur les réseaux sociaux, ce type d'information est devenu une aubaine pour les cambrioleurs.

POLICE MUNICIPALE : 03 87 64 80 17
GENDARMERIE : 03 87 60 63 93
ou le numéro d'urgence : 17

#contrellescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES

-  Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux
-  Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)
-  Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile
-  Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

→ CAP SUR LA MÉTROPOLE

Opportunité historique offerte par la Loi, notre intercommunalité va pouvoir rejoindre les 22 grandes métropoles françaises. Elle renforcera de fait son positionnement au sein de l'Union européenne en faisant partie des pôles d'attractivité et de développement qui comptent en Europe.

La création des métropoles est le fruit d'une importante réforme territoriale, mise en œuvre par les gouvernements successifs depuis 2010. Confrontées à la compétition européenne et internationale, les grandes villes françaises comme Bordeaux, Lille, Strasbourg, Brest, Nancy... s'organisent en métropoles. Le 1^{er} janvier 2018, s'est au tour de Metz Métropole de franchir le pas. Ses communes membres se sont prononcées en faveur de cette évolution historique, facteur de développement et d'attractivité.

- De la gestion des services d'intérêt collectif. La métropole devient l'interlocuteur principal pour les aspects essentiels de la vie : eau, incendie, crématorium.
- De la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. La métropole donnera des moyens pour relever les défis environnementaux et énergétiques de demain.

DES ENJEUX FORTS POUR METZ MÉTROPOLE

À la fois territoire qui rayonne et territoire de proximité, la métropole travaillera en direct avec ses 44 communes. Voici les enjeux qui se présentent :

- Renforcer l'attractivité de Metz Métropole et créer de l'emploi, au bénéfice de tous,
- Développer le territoire dans un rapport d'équilibre avec les autres métropoles au sein de la Région Grand Est, participer au Contrat de Plan État-Région,
- Conforter la position européenne de Metz Métropole,
- Renforcer les collaborations avec les collectivités voisines et au sein du Sillon lorrain,
- Bénéficier d'une dotation financière de l'État plus importante et capter des financements spécifiques via les démarches de planification.

DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

La métropole exercera des compétences plus nombreuses et renforcées, dont certaines étaient jusqu'à présent confiées aux communes, au département, à la région et à l'État.

Metz Métropole élargira ses missions dans les domaines :

- Du développement et de l'aménagement économique, social et culturel. La métropole agira davantage pour l'innovation, au plus près des entreprises et des centres de recherche,
- De l'aménagement de l'espace métropolitain. La métropole deviendra un véritable aménageur du territoire, en cohérence avec les communes et dans le respect de l'environnement,

LE CALENDRIER :

28 FÉVRIER 2017

La loi du 28 février 2017 « Statut de Paris et aménagement métropolitain », permet désormais à tous les territoires situés au cœur d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants et anciens chefs-lieux de région, de prétendre au statut de métropole.

3 AVRIL 2017

Les élus de Metz Métropole s'expriment en faveur de cette évolution majeure. Dans les semaines qui suivent, une très large majorité des communes votent pour la métropole.

9 OCTOBRE 2017

Tous les acteurs du territoire (communes, partenaires du développement économique et culturel...) sont réunis à Marly pour le lancement du Projet métropolitain. Il s'agit de valoriser les atouts du territoire et de préciser les contours des nouvelles missions confiées par la Loi.

1^{ER} JANVIER 2018

L'agglomération messine comptera parmi les 22 métropoles françaises.



CE QUI CHANGE, OU PAS...

DÉMÊLONS LE VRAI DU FAUX

VRAI !

La métropole améliore le quotidien

Les grands services publics, essentiels au confort de vie de chacun (eau, voirie...), vont être gérés à une échelle plus large, donc plus rationnelle et plus économique. La métropole garantira ainsi plus de cohérence, sans remettre en cause la proximité et la réactivité, donc sans perte d'efficacité.

FAUX !

La métropole ajoute encore un niveau d'administration

La métropole ne s'ajoute pas à notre Communauté d'agglomération, elle la remplace ! Elle disposera d'un champ d'action élargi, à la fois pour mieux coordonner l'action publique et accompagner la dynamique de développement du territoire.

VRAI !

La métropole est une nécessité économique

Avec plus de leviers pour aménager le territoire, développer l'activité économique et donc soutenir l'emploi, la métropole se donne les moyens de réussir dans la compétition entre les territoires. Sans cette évolution, Metz Métropole aurait peu à peu perdu son rayonnement et son attractivité.

FAUX !

La métropole est loin des gens

La métropole est exclusivement dirigée par des élus locaux qui siègent tous dans les conseils municipaux des 44 communes membres. Ceux-ci restent donc en prise directe avec le quotidien des habitants.

VRAI !

La métropole dépasse les frontières administratives

Au moyen de coopérations inédites (Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, espace Nord Lorraine, contribution à l'élaboration des grands schémas régionaux...), la métropole initie des projets partagés avec les territoires voisins. La métropole assume ainsi sa responsabilité de moteur du développement à l'échelle de son bassin de vie, sans parti pris politique.

// QUESTION D'IMAGE

Aujourd'hui, la puissance de l'image et la masse d'informations en circulation rendent indispensable l'identification d'un territoire, à travers un logo et une signature. Notre marque « **Inspire Metz** », lisible en français et en anglais (« Inspire me », « Inspire-moi »), développe l'idée d'un territoire-ressource et renforce la visibilité de notre territoire à l'extérieur.

// SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

Parce que l'intercommunalité se vit au quotidien avec les communes qui la constituent, un Pacte financier et fiscal de solidarité avec les communes a été instauré en mars 2017 par le Conseil communautaire.

Pendant 4 ans, Metz Métropole alloue une enveloppe d'un million d'euros annuels pour des projets d'investissements communaux.



→ POUR FÊTER SES 110 ANS, L'ENTREPRISE NICOLETTA S'INSTALLE À AUGNY

L'entreprise NICOLETTA a vu le jour il y a 110 ans à Vitry-sur-Orne. Aujourd'hui Christophe Nicoletta en est le Président Directeur Général à la suite de son père, de son grand-père et son arrière grand-père. Et c'est sur le territoire d'Augny que s'élève maintenant le grand bâtiment rouge de 2200 m² à l'architecture innovante.



Pourquoi la ZAC d'Augny ? Parce que ce terrain libre, offrait une belle visibilité à mi-chemin entre Nancy et le Luxembourg (ou le groupe est bien implanté) et était proche des accès autoroutiers, des commerces, de l'agglomération messine.

▶ TRAITER, PROTÉGER, EMBELLIR

Ces 3 verbes définissent l'expertise des métiers du groupe **NICOLETTA**. Quel que soit le chantier, ils garantissent au client un service complet et sans faille.

Connue pour ses grands travaux tels la **réfection du Pont de la Grande Duchesse Charlotte à Luxembourg** ou les **ponts de l'Île Seguin à Paris-Billancourt**, l'entreprise Nicoletta offre aujourd'hui une palette surprenante de compétences.

Citons par exemple :

- la réfection du théâtre de Belfort
- les sols de la grande salle de l'UNESCO à Paris.
- la rénovation de la Maison de Robert SCHUMANN à Scy-Chazelles...

Chacun de ces chantiers a exigé des qualités techniques particulières.

Le groupe s'est donc spécialisé au fil des années dans des domaines d'activités pointus autour des métiers de la peinture. Le rachat d'entreprises aux connaissances très spécifiques a ajouté en qualité.

Aujourd'hui, le groupe Nicoletta a atteint une dimension européenne grâce à ses 15 agences spécialisées dans divers domaines tels que la peinture industrielle, la peinture bâtiment, rénovation des façades, des sols

110 de technique et d'évolution ont abouti à un niveau élevé de compétences et de savoir-faire, grâce entre autre à des plans de formations internes. La « montée » en qualité vers une certification diplômante est un atout pour les jeunes qui s'intéresseraient à ces métiers.

Rappelons que cette belle entreprise, qui a choisi les compétences d'une femme au poste de **Directrice Générale, Tania Pichon-Retournard**, est également au service des particuliers.

Bien implantée sur la commune d'**AUGNY**, l'entreprise **NICOLETTA** souhaite établir une bonne relation avec la municipalité, afin de veiller à la cohérence de la ZAC, à la qualité des routes, et pourquoi pas répondre aux projets de rénovation des Aunéens.

La **Fondation Laurent NICOLETTA** a pour but de redistribuer 0,2 % du CA du Groupe Nicoletta dans l'aide aux anciens employés et en œuvres caritatives pour l'enfance et la jeunesse.

Depuis 2009, la Fondation parraine le Mosellan **Stéphane MOLLIENS**, pongiste handisport au palmarès élogieux.

A ce jour, **Stéphane est classé N° 5 mondial**

→ CHANGEMENT DE PRÉNOM

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016, comporte de nombreuses mesures en matière de droit des personnes et de la famille, notamment la procédure de changement de prénom.

Dorénavant, la procédure de changement de prénom doit être effectuée auprès de la Mairie du lieu de résidence de la personne concernée, ou du lieu où l'acte naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle, la demande est remise par son représentant légal. Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis.

La demande doit revêtir un intérêt légitime. Pour exemple, les motifs suivants ne sont pas acceptés :

- Motifs de pure convenance personnelle et/ou motifs d'ordre affectif,
- Motifs tenant à l'affection portée à l'égard de personnes proches décédées,
- Substitution du prénom par un diminutif,
- Changement de prénom en raison de la seule appartenance à une communauté religieuse,
- Demande de changement de prénom pour y intégrer des caractères orthographiques absents de l'alphabet français,
- Demande de changement de prénom motivée par la recherche d'une homonymie liée notamment au nom de famille,
- Demande de changement de prénom suite au choix hâtif au moment de l'accouchement ou après la déclaration de naissance.

Pour la remise de la demande de changement de prénom, l'article 60 du code civil impose que le demandeur doit transmettre personnellement son dossier ; celui-ci ne peut être reçu ni par courrier, courriel ou télécopie, ni par une tierce personne.

Les dossiers sont à retirer en mairie et demandent la production de nombreuses pièces justificatives, il faut compter un délai d'environ 2 mois pour instruire le dossier et notifier la décision.



→ CHANGEMENTS A LA POSTE

DEPUIS LE 22 JANVIER 2018



Auparavant le bureau de poste était ouvert **26h30** par semaine, pour une fréquentation moyenne de **49 clients par jour**. Depuis 2012, les usagers du bureau sont de moins en moins nombreux.

Depuis le **22 Janvier 2018**, de nouveaux horaires d'ouverture du bureau ont été adaptés, avec une amplitude hebdomadaire de **15h00**.

Le bureau est ouvert de la façon suivante : **Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.**

Le bureau de poste est tenu par un postier assermenté, qui assure la distribution du courrier dans la commune le matin et tient le bureau de poste l'après-midi.

Etat civil



→ NAISSANCES

- GLEIM Mila, née le 5 septembre 2017
- RISTIC Lya, née le 15 septembre 2017
- BREUZIN Robin, né le 22 septembre 2017
- STEFFEN Léon et Rose, nés le 12 octobre 2017
- LANGGARTNER Owen, né le 9 novembre 2017
- HENNEQUIN Charlie, né le 15 novembre 2017
- KLEIN Adam, né le 28 novembre 2017
- GARIDI Jenna, née le 15 décembre 2017
- NOMBY LEFRANCOIS Loïc, né le 15 décembre 2017
- BOZZO Ylenzo, né le 20 décembre 2017
- VALERI Yaël, née le 27 décembre 2017



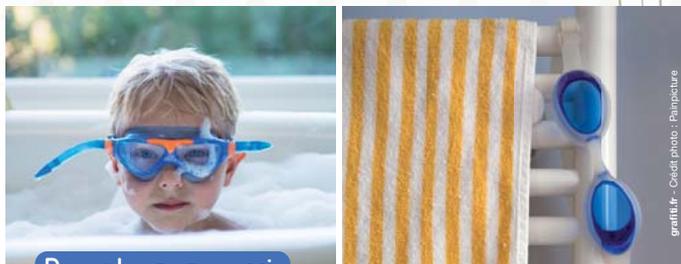
→ MARIAGES :

- Samir HALIL et Nedjoua MERAD, le 16 septembre 2017



→ DÉCÉS :

- Bernadette Marie Louise BROUANT, épouse FOLMER, le 18 octobre 2017
- Andrée Paulette HERBIN, veuve JAGER, le 29 novembre 2017
- André MULLER le 08 janvier 2018



Pour le gaz aussi,

vous pouvez compter sur UEM !

FIXO GAZ, PRIX BLOQUÉ PENDANT 2 ANS*

ÉLECTRICITÉ / GAZ



*Tarif HT bloqué à la souscription. Détails sur www.uem-metz.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.uem-metz.fr

ENTREPRISE
CHATEAUX
57685 AUGNY

- Chauffage
- Sanitaire
- Climatisation
- Salle de bain
- Adoucisseur d'eau

06 22 70 80 39
sarl.chateaux@free.fr

INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN



POMPES FUNÈBRES

Chambre funéraire

"LA ROSELIÈRE"

DANS UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE

Nos Services

- Salon privé
- Salle omniculte
Bénédiction, Cérémonie civile
- Salle de convivialité
Avec service traiteur après cérémonie
- Fleurs et plaques

Exposition de monuments funéraires - Gravure



CONFIANCE - EXPÉRIENCE - COMPÉTENCE

www.pf-acquaviva.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

03 87 65 38 74

MARLY FRESCATY

Grand parking - Bus Ligne 2

N° d'habilitation 145725



Un magasin agréable, rénové
avec un large choix de produits.

Venez également découvrir



Et tous nos services à votre disposition :



Le meilleur de la billetterie....au meilleur tarif !

Renseignements et informations : 03.87.69.89.20

CONCERT SPECTACLE THEATRE DETENTE SENSATION...



cora
commerçant !

COMPTEZ SUR
NOS ÉQUIPES **cora**



Waves c'est 50 enseignes,
des restaurants ouverts
7J/7 de 9h à minuit !
Et aussi des jeux pour
les enfants et des spectacles
tous les jours...

waves
ACTISUD
is all you need